

# Assemblée des délégués des sociétés de samaritains de la Suisse romande

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **18 (1910)**

Heft 1

PDF erstellt am: **10.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Assemblée des délégués des sociétés de samaritains de la Suisse romande

à Yverdon, le 12 décembre 1909

Douze sociétés de samaritains avaient envoyé une vingtaine de délégués à l'assemblée annuelle qui, cette année, avait lieu à l'Hôtel-de-Ville d'Yverdon, sous la présidence du sous-secrétaire romand de la Croix-Rouge, M. le Dr C. de Marval.

Nous extrayons ce qui suit du rapport présenté à cette occasion par le président de la réunion :

Mesdames, Messieurs,

La réponse de la Direction de la Croix-Rouge suisse aux demandes que vous avez formulées lors de notre réunion de 1908, a paru dans notre Journal de la Croix-Rouge, et vous avez sans doute eu l'occasion de la lire.

Permettez-moi d'examiner rapidement ce qui a été fait pour la Croix-Rouge et pour les samaritains pendant l'année qui va finir.

Un très grand nombre de conférences ont été données sous les auspices de la Société de la Croix-Rouge ou de celle des sections de samaritains, dans tout le territoire de la Suisse romande : dans les cantons de Vaud, Valais, Fribourg et Genève, ainsi que dans le Jura bernois, pendant l'hiver 1908-1909 par MM. les instructeurs des troupes du service de santé, Redard, major, et Girard, capitaine ; puis plus tard, dès le mois de mars 1909, des conférences avec projections, par le sous-secrétaire romand lui-même. Ces conférences dont le chiffre atteint dès maintenant 55, ont été en général très suivies, et ont provoqué les résultats qu'on était en droit d'attendre d'elles.

En effet, il s'est constitué une Société de la Croix-Rouge à Fribourg ; d'autres sont en formation immédiate dans les districts de Moutier, dans celui de Porrentruy, ainsi que dans celui du Val-de-Ruz. Delémont ne saurait tarder ; et, dans le canton de Vaud, plus rien ne s'oppose à la création de ces sections.

Lors de la dernière assemblée de la Société cantonale vaudoise de la Croix-Rouge, il a en effet été décidé que cette société modifierait ses statuts afin de permettre la création de sections dans différentes localités du canton. Les nouveaux statuts vaudois ont déjà été sanctionnés par la Direction centrale, de sorte qu'aujourd'hui toutes les localités qui auraient 25 souscripteurs à la Croix-Rouge, peuvent former une section de la Croix-Rouge vaudoise.

L'activité n'a pas été moindre dans les sphères samaritaines : dans le canton de Neuchâtel n'existaient à la fin de 1908 que les deux sociétés de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds ; nous en avons maintenant trois nouvelles, à Cressier, au Locle et au Val-de-Ruz ; en outre, nous croyons savoir qu'il en surgira bientôt deux encore, au Landeron et à Colombier, où les bons éléments ne font pas défaut.

Dans le canton de Vaud, deux nouvelles sociétés ont vu le jour à Yverdon et à Vallorbe ; nous apprécions l'activité de la première et nous réjouissons de voir à l'œuvre la seconde. Avec la société de Ste-Croix, c'est le Nord du canton qui paraît s'intéresser — pour le moment du moins — au développement de ce genre

de secourisme, qui rend partout où il existe les services les plus appréciés. Nous espérons que le Nord va contaminer le Sud, et que d'autres sections vont bientôt surgir du sol vaudois!

Nous sommes sans nouvelles d'une société de samaritains qui s'était formée il y a trois ans à Romont, sous la direction médicale du D<sup>r</sup> Jambé, et qui semble avoir périclité.

A cette occasion, nous ne saurions trop recommander, surtout aux petites sections, de s'affilier d'emblée à l'Alliance des samaritains suisses, qui compte aujourd'hui plus de 200 sections. Trop souvent, les petits groupes ont de la peine à subsister, là surtout où ils ne sont pas soutenus par une société de la Croix-Rouge, et c'est une condition vitale pour eux de rentrer dans le giron des samaritains suisses. Ici aussi c'est l'union qui fait la force!

En présence des 17 sociétés de samaritains de la Suisse romande, le Comité central de l'Alliance n'a pas hésité de faire donner un cours de moniteurs et de monitrices samaritains en langue française. Ce cours aura lieu à St-Imier, du 10 au 15 janvier 1910, et sera dirigé par un médecin très expérimenté en la matière, le D<sup>r</sup> Miéville, secondé par le D<sup>r</sup> de Marval, et par l'adjudant instructeur Altherr. Jusqu'ici les inscriptions reçues proviennent de six sections romandes <sup>1)</sup>, nous voudrions

<sup>1)</sup> Dès lors deux autres sections ont donné les noms de leurs participants.

caresser l'espoir d'en voir d'autres encore envoyer des délégués au cours de six jours à St-Imier.

Nous pouvons donc, en jetant un coup d'œil sur l'année qui est sur le point de finir, nous réjouir de ce qui a été fait dans le domaine du secourisme volontaire dans la Suisse romande. Nous croyons pouvoir affirmer que tant au point de vue de la Croix-Rouge qu'à celui des samaritains, la création du sous-secrétariat romand a été une œuvre utile; et nous voudrions, en terminant ce rapport déjà trop long, exprimer l'espoir que cette institution, aidée par les sociétés existantes, pourra amener encore bien des forces aux sociétés qui, dans la Suisse française, cherchent à faire progresser les saines idées de la solidarité et du secourisme.

\* \* \*

L'assemblée a ensuite longuement discuté la possibilité de former dans la Suisse romande aussi une ou plusieurs colonnes de transports auxiliaires; et il est à prévoir que dans peu de temps une de ces colonnes se formera dans un de nos cantons français. L'augmentation constante des sociétés de secourisme sur notre territoire, permettra d'ici à peu de temps de réunir les forces nécessaires pour arriver à la création d'une colonne de transport romande.

## L'activité de la Croix-Rouge américaine en 1908

Nous empruntons au « Bulletin international » (n<sup>o</sup> 159, juillet 1909) les renseignements suivants sur la Croix-Rouge américaine:

Il est rare qu'il se passe une année sans que quelque grande catastrophe ne vienne désoler un territoire du grand continent américain, et il semble que l'action